

**15 octobre 2014**

La CAP des attachés était présidée par Monsieur Hervé Schmitt, responsable de la modernisation et de la gestion statutaire.

En préambule, plusieurs points ont été abordés.

## **Taux de promotion pour l'accès au second niveau de grade**

Le taux de promotion a été uniformisé pour l'ensemble des ministères ayant intégré le CIGEM. Pour le ministère, le taux de promotion était de 9%, il sera de 7% en 2015 soit 14 promotions en moins. Le président de la CAP a indiqué avoir saisi la Fonction publique pour demander une réduction progressive du taux pour le ministère. Cette dernière a refusé d'accéder à cette demande, en indiquant que tous les ministères auront le même taux de promotion pour 2015, aucune dérogation ne sera accordée.

Le président de la CAP indique que la DRH fera une étude de benchmarking sur le pyramidage des corps entre plusieurs ministères et renouvellera éventuellement, au vu des résultats de l'étude, sa demande auprès de la DGFP.

La CFDT sera vigilante sur ce point.

## **Nouvelle règle de gestion des CAEDAD (Conseiller d'Administration de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables)**

Lors de la dernière CAP, la CFDT avait déjà déploré la mise en œuvre très rapide des nouvelles règles de gestion à l'emploi de CAEDAD (note de gestion du 14 juin 2014) dès cette CAP.

Petit rappel : suivant une liste fixée par l'administration (sans concertation avec les représentants du personnel), certains postes donnent automatiquement accès à l'emploi de CAEDAD, d'autres peuvent donner accès à l'emploi. A chaque exercice de mutation, certains postes sont ciblés CAEDAD (une dizaine, en fonction de critères habituels et suffisamment larges pour laisser toute latitude à l'administration).

Aucun poste fléché CAEDAD, dans la liste des postes offerts à la mutation, n'a été pourvu par un attaché, aucun poste d'administration centrale dans la liste des postes « fléchés » CAEDAD.

Interrogé sur ce point par la CFDT, le président n'a donné aucune explication argumentée, se contentant de dire qu'il y en aura certainement lors du prochain exercice de mutation.

La CFDT a également interrogé le président de la CAP sur la période de transition. Quid des agents qui ont postulé dans les dernières années sur un poste éligible à l'emploi fonctionnel et qui, de fait, n'ont plus de perspective d'accès à CAEDAD ? Le président indique que les emplois non pourvus par la liste de mutation seront attribués à des agents en poste.

La CFDT, si elle conçoit que l'accès au grade d'attaché hors classe et l'emploi de CAEDAD soient gérés distinctement, conteste le nouveau mode de gestion de l'emploi de CAEDAD qui, de fait, laisse tout le pouvoir sur le choix des postes classés CAEDAD à l'administration et plus particulièrement à la DRH.

## **Problèmes de gestion des agents**

Plus de 90% des arrêtés de reclassement dans le CIGEM ont été pris et envoyés aux services. C'est donc au niveau des services qu'il y a un retard. Nous vous invitons à les réclamer auprès des services du personnel.

Le président de la CAP n'a pu que juger inadmissible le délai d'attente des agents pour percevoir la NBI. Tout 2013 aurait été traité, espérons le.

Vous trouverez ci-dessous les liens qui vous conduiront aux tableaux de résultats.

Résultats mobilités 1<sup>o</sup> niveau

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AE\\_15-10-14\\_mobilites\\_1\\_niveau.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AE_15-10-14_mobilites_1_niveau.pdf)

Résultats mobilités 2° niveau

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE\\_15-10-14\\_mobilites\\_2\\_niveau.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_15-10-14_mobilites_2_niveau.pdf)

Annexe 5 (imprimé date d'effet)

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE\\_15-10-14\\_annexe-5.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_15-10-14_annexe-5.pdf)

Informations sur les primo-affectations IRA \_ Promo 2014

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE\\_15-10-14\\_primo-affectations\\_IRA\\_2014.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_15-10-14_primo-affectations_IRA_2014.pdf)

Informations sur les projets professionnels

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE\\_15-10-14\\_info\\_projets\\_pro.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_15-10-14_info_projets_pro.pdf)

Résultats mobilités interministérielles

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE\\_15-10-14\\_mobilites\\_interministerielles.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_15-10-14_mobilites_interministerielles.pdf)

Résultats des demandes de détachement

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE\\_15-10-14\\_demandes\\_detachement.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_15-10-14_demandes_detachement.pdf)

Résultats des demandes d'intégration

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE\\_15-10-14\\_demandes\\_integration.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_15-10-14_demandes_integration.pdf)

Réorganisation ANCOL

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE\\_15-10-14\\_reorganisations\\_ANCOLS.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_15-10-14_reorganisations_ANCOLS.pdf)

Réorganisation autres services

[http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE\\_15-10-14\\_reorganisations\\_service.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_15-10-14_reorganisations_service.pdf)

### Réorganisation des services

Sur l'ANCOLS, nous avons contesté la note diffusée qui fait état d'un dialogue constant entre l'administration et les organisations syndicales sur cette réforme. La CFDT a proposé plusieurs amendements pour augmenter les garanties des agents, aucun n'a été retenu. Le comité de suivi mis en place est à l'arrêt depuis le départ du ministre en charge du logement.

### Examen des recours Sur PFR

3 recours ont été examinés. Sur deux d'entre eux, l'avis de la CAP a conclu à une révision de la note.

**Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter l'élue CFDT titulaire :  
Pour des dossiers à traiter lors de la prochaine CAP, contacter également l'élue CFDT suppléante :**

**Isabelle MESLIER ..... SG/SPES ..... 01 40 81 84 11**

[isabelle.meslier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:isabelle.meslier@developpement-durable.gouv.fr)

**Chantal RELAND ..... DGITM ..... 01 40 81 73 21**

[chantal.reland@developpement-durable.gouv.fr](mailto:chantal.reland@developpement-durable.gouv.fr)

